



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération nationale d'abandon simplifié d'armes à l'État du 25 novembre au 2 décembre 2022 :

Rodez, le 23/11/2022

Vous souhaitez déclarer des armes héritées ou trouvées ?

Deux possibilités

Effectuer cette démarche en ligne

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/compte/creer/etape-1>

Vous rendre dans l'un des trois "armodrôme" du département avec des photos de ces armes

du 25 novembre au 2 décembre (week-end inclus) entre 9h et 17h

(un agent préfectoral vous accueillera)

- Commissariat de police de Rodez – 2 rue Hervé Gardye
- Commissariat de police de Millau – 14 rue de la Condamine
- Brigade de gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue – 19 rue du Capitaine Guillon

Vous souhaitez abandonner des armes héritées ou trouvées ?

Présentez-vous dans l'un des trois "armodrômes" avec vos armes, du 25 novembre au 2 décembre (week-end inclus), entre 9h et 17h.

Vous êtes autorisé à vous stationner provisoirement au plus près du commissariat ou de la brigade de gendarmerie, avec si possible la présence d'un accompagnant dans votre véhicule, mais vous devez laisser vos armes dans le coffre. Un agent des forces de l'ordre vous accompagnera pour les récupérer.

Vous êtes une personne à mobilité réduite ?

Vous avez une question sur le transport, l'abandon ou la déclaration d'armes ?

Appelez le 05 65 75 73 23

Vous êtes en possession d'objets dangereux : munitions de guerre (obus, grenade, explosifs) ou munitions de calibre supérieur ou égal à 20mm ? Ne vous déplacez pas et ne les touchez pas.

Appelez le 05 65 75 73 24

Retrouvez toutes les informations utiles sur : www.interieur.gouv.fr/armes et sur le site de la préfecture.

Contacts presse

Direction des services du cabinet

Tél : 05 65 75 71 36 ou 05 65 75 71 30

Mél : pref-communication@aveyron.gouv.fr

